Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

AR Prefecture
043-284300019-20250704-2025_DELBU_020-DE
Reçu le 04/07/2025

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 24 juin 2025

Membres en exercice : 4
Présents : 3
Procurations : /
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 26 mai 2025

DÉLIBÉRATION N° BU 2025 - 020

Création d'un poste de PATS contractuel - recrutement de M. Clovis LANGRENE

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 3 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Philippe GALTIER, chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique ;
- Mme Séverine LASHERMES, chef du service finances.

Était excusé :

- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture

043-284300019-20250704-2025_DELBU_020-DE
Reçu le 04/07/2025

DÉLIBÉRATION N° BU 2025-20 : Création d'un poste de PATS contractuel – recrutement de M. Clovis LANGRENE

Le déploiement prochain du futur système d'information et de commandement unifié des services d'incendie et de secours NexSIS induit une surcharge temporaire de travail aussi bien en termes de gestion administrative que technique.

Afin de répondre à ces besoins ponctuels, les membres du bureau conviennent du recrutement, pour un an à partir du 1er septembre 2025 et jusqu'au 31 aout 2026, de M. Clovis LANGRENE sous le statut de PATS contractuel.

M. Clovis LANGRENE est actuellement et jusqu'au 31 août 2025 sous contrat d'apprentissage avec le SDIS de la Haute-Loire dans le cadre d'un Master Risques et Environnement. Il est déjà impliqué dans le projet NexSIS et son recrutement permettrait de répondre aux besoins ponctuels générés par le projet.

Le coût estimé est de 38 652 € dont 12 884 € sur l'exercice 2025 et 25 768 € sur l'exercice 2026.

À l'unanimité, les membres du bureau actent la création d'un poste de PATS contractuel pour une durée d'un an à partir du 1er septembre 2025.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE AU RETOUR DE LA PRÉFECTURE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Service Départemental d'Incendie et de Secours * HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNÈS PETIT